



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP DRAGUIGNAN
95 TRA JACQUES BREL CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 00 54 256 419 483
Déclarant 2 (C) : 12 18 040 650 099
Référence de l'avis : 25 83 0136545 51
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :
149 ALLEE DES PRUNELIERS
1803 RTE DU MUY
BAGNOLS-EN-FORET
83600 BAGNOLS EN FORET
Numéro FIP : 830 16 36 0296909789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 09/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025
Identifiant service : 83107

BENSAOUSSAN STEPHANE MARC MARCEL
OU BENSAOUSSAN LAURENCE FRANCINE
149 ALLEE DES PRUNELIERS
1803 RTE DU MUY
BAGNOLS-EN-FORET
83600 BAGNOLS EN FORET

Somme qu'il vous reste à payer

30,00 €

Cette somme sera prélevée le 25 septembre 2025.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP DRAGUIGNAN
SAID GESTION
95 TRAVERSE JACQUES BREL
CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

Compte qui sera débité : FR76 3000 4008 420X XXXX XXX5 467
Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020J54B5F419018PAS2A25

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Revenu fiscal de référence : 59 087
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : BENSABOUSSAN STEPHANE

Déclarant 2 - Nom de naissance : GRAFF LAURENCE

situation du foyer

cas particulier

enfants majeurs
célibataires

enfants mariés

personnes recueillies
handicapées

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

RÉSIDENCE ALTERNÉE

NOMBRE
DE
PARTS

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

2,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Pensions, retraites, rentes.....	36939	26545		
Abattement spécial de 10%.....	- 2559	- 1840		
Salaires, pensions, rentes nets.....	34380	24705		59085
Revenu brut global.....				59085
CSG déductible.....				- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Versements épargne retraite déclarant 1.....		1263	1263	
Total des charges déduites ¹¹				- 1263
Revenu imposable.....				57822
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	2
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				3831
Impôt total avant crédits d'impôt.....			3831	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	6		6	- 6
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				3825
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				3825
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 3795
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				30
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				30
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				59087

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

87

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....	Déclar. 1 9073
Cotisations prises en compte pour 2024.....	1263
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4674
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 3136
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 12447

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 6,63%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.